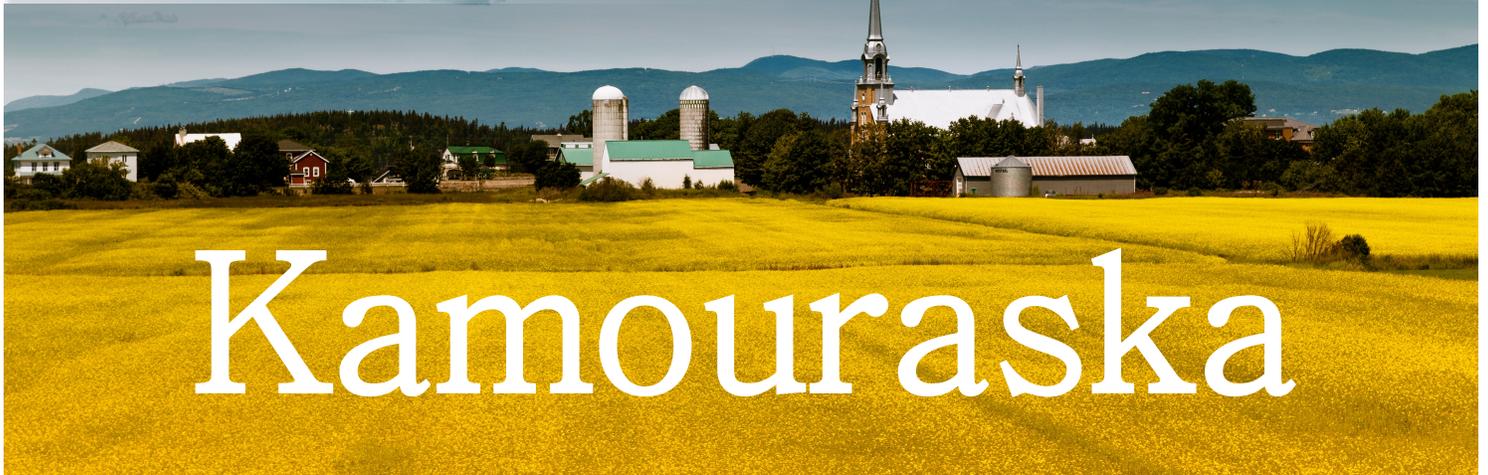


# LA MARÉE MONTANTE

## DE KAMOURASKA

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA

VOL. 19 N°4 AOÛT 2018



# Kamouraska

## Une marée de richesses...



CENTRE DE RÉNOVATION

**CAMILLE DUMAIS** :



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347

[www.camilledumais.com](http://www.camilledumais.com)

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois

*Construction*

*Yves Gosselin*

**ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

Spécialiste en rénovation de maison ancestrale  
et construction neuve d'allure ancestrale



418 492-3492

Cell. : 418 714-5736

9, route Lauzier  
Kamouraska

## Vie municipale

### Guichet automatique municipal

Depuis la mi-juillet, un guichet automatique est disponible au rez-de-chaussée du Musée régional de Kamouraska. Vous pouvez uniquement y faire des retraits.

Le coût d'opération dépend de votre forfait avec votre institution financière. Les heures d'ouverture sont de 8h00 à 20h00, pendant la saison estivale.

Le guichet automatique est disponible grâce à une entente entre la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et

Desjardins. La municipalité de Kamouraska a une entente avec la FQM pour une durée d'un an. Suite à cela, la municipalité réévaluera ses besoins.

Nous souhaitons remercier le Musée régional de Kamouraska pour l'utilisation de son local et la Caisse Desjardins du centre de Kamouraska pour le don de la grille.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter

la municipalité au 418 492-6523.

La Municipalité de Kamouraska



### Centre communautaire de Kamouraska—phase II

La phase I du projet de rénovation du centre communautaire étant terminée, l'équipe municipale travaille actuellement sur les plans de la phase II.

Cette dernière consistera à aménager l'extérieur du bâtiment. Les travaux prévus sont relativement mineurs, bien qu'ils agrémenteront l'aspect esthétique du centre communautaire. La municipalité souhaite procéder aux travaux dès l'automne.

L'accès à la salle communautaire ainsi qu'aux bureaux municipaux ne sera jamais interrompu. Aucune

période de fermeture du bureau municipal n'est prévue et les locations de la salle communautaire pourront se faire normalement.

La municipalité doit faire approuver ses plans par le Comité consultatif en urbanisme (CCU). Suite à une recommandation favorable de ce comité et à l'adoption de la recommandation par le conseil municipal, la municipalité pourra publier ses demandes de soumissions.

La Municipalité de Kamouraska

LA MARÉE MONTANTE  
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter: Développement de Kamouraska  
67, avenue Morel, Kamouraska, QC G0L 1M0  
418 492-6523 poste 3  
developpement@kamouraska.ca  
Le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30

Prochaine date de tombée:  
15 septembre 2018

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. à 325 exemplaires. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 25\$ par année, frais de poste et de manutention compris, ou **gratuitement en s'inscrivant à la liste d'envoi par courriel**. Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal:  
Montage : Valérie Dumont et Benoit Randall  
Révision linguistique: Claude Langlais  
Images libres de droit : Pixabay

Socio-culturel

# FESTIVAL INTERNATIONAL EUROCHESTRIES

Kamouraska + Québec + Baie-Saint-Paul

CONCERT À L'ÉGLISE DE KAMOURASKA

DIMANCHE, 12 AOÛT, 19H30

ENTRÉE GRATUITE—CONTRIBUTION VOLONTAIRE

ORCHESTRE DE 48 MUSICIENS, BRÉSILIENS ET CHINOIS

FESTIVAL  
INTERNATIONAL  
EUROCHESTRIES  
campmusical.com



**Vendredi 10 août**

Lancement du Festival  
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

**Samedi 11 août**

Église de Saint-André  
+ Église de Mont-Carmel

**Dimanche 12 août**

Église de Kamouraska  
+ Église de Saint-Gabriel-Lalemant

**Lundi 13 août**

Église de  
Sainte-Hélène-de-Kamouraska

**Mardi 14 août**

Concert international de clôture  
Église de Saint-Pascal

**Mercredi 15 août**

Concert international de clôture  
Église de La Nativité  
de Notre-Dame de Beauport

**Jeudi 16 août**

Événement organisé par  
le département de musique  
du Cégep Ste-Foy  
Pavillon Casault  
de l'Université Laval  
(Salle Henri Gagnon)

**Samedi 18 août**

Concert international de clôture  
Église de Baie-Saint-Paul

*Orchestres invités :*

**Chine**

*Beijing Philharmonic  
Youth Orchestra*

**Brésil**

*Orchestre de chambre  
Camerata de Esquina*

**International**

*Ensemble de cuivres  
Éclat de cuivres*

**Québec**

*Orchestre à cordes*

Festival d'orchestres de jeunes

Contribution volontaire — tous les concerts à 19 h 30

*Présenté par :*

Camp musical  
St-Alexandre

*en collaboration avec :*

la Fédération internationale Eurochestries  
le Conseil des Arts et des Lettres du Québec  
la Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska  
Ville Saint-Pascal  
Comité organisateur de Baie-Saint-Paul

## Socio-culturel

### Le Centre d'art de Kamouraska présente des expositions célébrant le territoire

Le Centre d'art de Kamouraska a Gravel, Marie-France Bourbeau, lancé, le 15 juin dernier, deux Lorraine Dagenais et Miguel Forest nouvelles expositions estivales : *Voir loin* et *Au large ces ailes aux îles déployées*. Mettant à l'honneur les œuvres et le travail de six artistes en arts visuels et médiatiques – dont deux reçues en résidence de création – et quatre photographes, ces expositions convient les visiteurs à une halte artistique inédite et ce, jusqu'au 8 octobre prochain.

#### *Voir loin*

Par des propositions d'artistes et des médiums pluriels – sculpture, estampe, installation, peinture, vidéo et dessin –



*Voir loin* est une invitation à renouveler notre expérience du paysage. De la délicatesse du bourgeon naissant à l'immensité des eaux, en passant par la poésie de la lumière, les artistes Laurence Belzile, Camille Bernard-

#### *Au large ces ailes aux îles déployées*

Dialogue immersif entre le fleuve, ses rives, ses îles et sa faune, cette exposition propose une expérience unifiée de deux approches de prime abord distinctes : la photographie d'observation et l'art contemporain. Bien au-delà de la simple juxtaposition spatiale, les œuvres installatives de l'artiste Virginie Chrétien et l'imagerie documentaire des photographes Christophe Buidin, Yves Demers, Michel Bury et Sébastien Dionne se fusionnent, laissant éclore une toute nouvelle appropriation du paysage environnant et de son avifaune. Ici, deux univers se fondent l'un à l'autre – la représentation photographique du réel et son interprétation libre – offrant une incursion novatrice alliant nature et culture.



#### Les partenaires

Le volet photographique et documentaire de l'exposition *Au large ces ailes aux îles déployées* est présenté par la Société Duvetnor. Ces expositions ont été rendues possibles grâce au soutien du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Ministère de la Culture et des Communications du Québec, de la Municipalité de Kamouraska ainsi que de l'entreprise Olivier Kamouraska Chrysler.

#### Pour visiter

Le Centre d'art de Kamouraska est ouvert tous les jours, de 10h à 17h. Les expositions conviennent à tous, petits ou grands! Pour connaître tous les détails des expositions : [www.centredartkamouraska.ca](http://www.centredartkamouraska.ca).



Plus de 40 artisans du Bas-Saint-Laurent

76, avenue Morel | G0L 1M0 | 418 308-0646  
info@lefilbleu.ca | www.lefilbleu.ca



400, Chapleau  
Saint-Pascal (QC)  
G0L 3Y0

tél. : (418) 492-2902  
télé. : (418) 492-7566

courriel : iga08595andre.tanguay@sobeys.com



Jonathan Lajeunesse  
Gérant

## Socio-culturel

### Un 25<sup>e</sup> chaleureux-généreux

Pour souligner la 25<sup>e</sup> édition du Symposium de peinture du Kamouraska, les membres du conseil d'administration du symposium ont voulu marquer et organiser un événement incontournable pour tous les kamouraskois (ses) et les passionnés de l'art. C'est donc par un accueil chaleureux que les 78 artistes étaient attendus le mercredi soir afin de se retrouver et de faire connaissance avec les nouveaux participants. Mentionnons cette année, qu'une vingtaine des nouveaux artistes de tous les coins du Québec participaient à l'événement.

Dans chaque salle d'exposition, en plus des kiosques des artistes, une vitrine du 25<sup>e</sup> présentait une œuvre de chaque artiste. Un plus pour séduire nos visiteurs. En complément, dans une salle de Saint-Germain, nous pouvions voir les affiches officielles des années antérieures.

L'activité du symposium des enfants, présentée sous forme de parrainage enfant /artiste, fut très appréciée. Cet accompagnement personnalisé afin de faire découvrir à des jeunes le métier d'artiste en s'initiant à différentes techniques et médiums a connu un vif succès. Merci à 15 artistes de leur générosité pour notre petite relève.



Comme à chaque année, nous soulignons la participation des municipalités du territoire qui contribue à promouvoir l'art au Kamouraska par l'achat de tableaux ou par le don de bourses. De plus, citons l'achat de la MRC qui est tombé sous le charme de l'œuvre champêtre de l'artiste Denis Beaudet. Sur le site web du symposium s'ajouteront bientôt les photos des œuvres gagnantes des municipalités participantes ainsi que quelques photos représentatives.

Des ateliers donnés par les peintres, Claude Bonneau, Ilinca Ghibu, Marie-Chloé Duval et Louise Giroux ont offert une belle prestation.

Par tirage au sort un chanceux est reparti avec la toile du président d'honneur. L'activité Mon peintre à moi a aussi déterminé par tirage au sort 3 gagnants du public qui se sont mérités une toile de

l'artiste de leur choix.

Suite à la participation de la campagne de financement commanditaires/ partenaires, par tirage au sort, la pharmacie Familiprix de Saint-Pascal a remporté une peinture d'un artiste de son choix, madame Valérie Lortie est l'heureuse choisie.



Lors de la Soirée des Présidents à Saint-Denis, un montage vidéo nous rappelait 25 années artistiques. À cela s'est ajouté un hommage aux anciens présidents de l'événement. Entre autre, nous avons

...Suite du texte à la page 8

**BALAI DE RUE - PELLE - GRAVIER - DÉNEIGEMENT**  
**MARTEAU HYDRAULIQUE - CHAMP D'ÉPURATION**

**EXCAVATION**  
**Robert Dionne & Fils**

**418 492-5863**

**6, route de Kamouraska**  
**Kamouraska (Québec) G0L 1M0**

**fix**  
**AUTO**

**FIX AUTO**  
**KAMOURASKA**

**SÉBASTIEN MASSÉ, PROPRIÉTAIRE**  
**DIRECTEUR D'ATELIER**

**216, rue Rochette**  
**St-Pascal, Québec, G0L 3Y0**  
**Tél.: 418 308-1001**  
**Télé.: 418 308-1002**  
**kamouraska@fixauto.com**  
**fixautokamouraska.com**

**COLLISION**

## Socio-culturel

### Fêtons les générations

Le 2 juin dernier, se tenait l'activité *Fêtons les générations* organisées par le club des 50 ans + de Kamouraska. Malgré la température très froide, nous avons eu des braves qui ont bien voulu s'adonner aux différentes activités sportives.

La musique était au rendez-vous lors du pique-nique avec M. Raymond Lévesque au violon et M. Gilles Bois à la guitare. Les enfants ont eu droit au maquillage avec Mme Colorey

Soccer, tic-tac-toe, tag et le souque à la corde faisaient partie des activités sportives qui se sont soldées par une bonne crème molle de la Chocolaterie La Fée Gourmande.

Puis, à l'heure du souper, grands et petits se sont attablés pour un copieux spaghetti. En effet plus de 180 personnes ont fait honneur à notre plat de pâte.

Pour la première édition des générations, le club des 50 ans + a choisi d'honorer la famille de Pierrette Lavoie et de M. Marc-André Dionne. Rosalie, David de la 12e génération et Rémi de la 11e génération ont livré des



témoignages. Un arbre a été offert en guise de cadeau ainsi qu'une gerbe de fleurs. L'arbre est le symbole même de la perpétuité dans le temps des générations. L'hommage s'est terminé par un chant avec l'abbé Christian Bourgault : *Hallelujah* de Leonard Cohen.

La citation du président Claude Langlais: « De génération en génération, la famille demeure le bien le plus précieux » est inscrite au pied d'un arbre illuminé dans le parc Chaloult. Nous

avons choisi d'éclairer un arbre en signe d'espoir et souhaitons que d'autres puissent en faire autant. Nelson Mandela a écrit: « en faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d'en faire autant ».

Tous les profits de cette journée allaient pour la réfection du parc-école de Kamouraska. Le club des 50 ans + a décidé d'octroyer un montant de 5000\$; ce montant se veut un don pour le bien-être collectif de notre communauté.

En guise de remerciements de la participation des jeunes, six d'entre eux pourront aller se balader sur le fleuve, grâce à une commandite de M. Pierre-Guy Lavigne. Les gagnants sont Léa Dionne, Didier Morneau, Elliot Michaud, Jeanne Ménard, Benjamin Dagenais et Laurence Michaud.

Cette réussite a été possible grâce aux nombreux bénévoles et aux généreux commanditaires.

Le club des 50 ans + de Kamouraska, par Michel Lavoie, vice-président



**Pharmacie  
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.**

#### Heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi	9 h à 20 h
Jeudi - Vendredi	9 h à 21 h
Samedi	9 h à 17 h
Dimanche	10 h à 13 h

Membre affilié



555, rue Taché  
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0  
Tél. : 418 492-1234  
Télé. : 418 492-6221  
Courriel : bsr@familiPrix.com



**Ramonage de cheminées  
Frédéric Pilote**

Cell. : 418 894-8608  
Bur. : 418 860-2100

ramonage.fp@hotmail.com

Ramonage / Inspection  
Installation / Réparation  
Déneigement de toitures  
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0

**Socio-culturel**

**Nettoyage des berges**

Le 9 juin dernier avait lieu le traditionnel nettoyage des berges organisé par Développement de Kamouraska et la Municipalité de Kamouraska. Fidèle à l'événement, plus d'une dizaine de citoyennes et de citoyens de Kamouraska ont participé à cette corvée. L'équipe a pu ramasser plusieurs sacs de poubelle de déchets, notamment des plastiques, des métaux, du verre, etc. Le comité organisateur tient à remercier les commanditaires: Le Comptoir Gourmand et Le Jardin du Bedeau. Nous sommes déjà optimistes pour votre participation à l'édition 2019!



Merci à Steve Dumont pour son implication!



## MUSÉE RÉGIONAL DE KAMOURASKA

Sorties géologiques aux îles  
Magasin général rénové  
Timonerie  
Incendie de la Côte-du-Sud  
Conférences gratuites



La pêche et les grands entrepreneurs Anglo-Normands, après la Conquête, par Jean-Marie Thibeault, Historien  
17/08/2018 à 19h30

Sorties géologiques aux îles (Réservations requises)  
Juillet : le 14 à 10h00, le 28 à 10h00  
Aout : les 4 et 18 à 14h30, les 11 et 25 à 9h00

ACTIVITÉS POUR LA SAISON 2018

**INTERDICTION  
DE FAIRE DES FEUX  
À CIEL OUVERT**



**DANGERS IMMINENTS  
D'INCENDIES**







**BERNARD** **GÉNÉREUX DÉPUTÉ**

MONTMAGNY—L'ISLET—  
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

[WWW.BERNARDGENEREUX.CA](http://WWW.BERNARDGENEREUX.CA)



  
**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
QUÉBEC

**Norbert Morin**  
Député Côte-du-Sud  
418 492-7730

## Socio-culturel

### Symposium, suite de la page 5

souligné la présence de monsieur Roméo Bouchard, promoteur de l'événement il y a 25 ans et la présence de madame Danyèle Bélanger artiste qui était là aussi, il y a 25 ans. Le président 2018, monsieur Claude Bonneau a transmis le pinceau d'honneur à monsieur Gabriel Lavoie qui sera le président de la 26<sup>e</sup> édition en 2019 à St-Denis. Pour terminer cette belle soirée

festive, de nombreux cadeaux ont été offerts par le comité.

Comme le veut la tradition, pour clore les activités de la semaine, la municipalité de Saint-Germain a offert le déjeuner dominical aux artistes.

Le succès de cet événement vient non seulement de la qualité des œuvres présentées mais aussi de la contribution

généreuse des partenaires commanditaires et des bénévoles qui année après année sont là pour répondre à tous les besoins. Merci à vous tous!

Le comité organisateur est fier du travail accompli!

Réjeanne Pelletier, responsable des artistes pour le comité du Symposium de peinture du Kamouraska



**FESTIVAL DES CHAMPIGNONS FORESTIERS  
DU KAMOURASKA** chez *Côté Est*

DÉCOUVRIR, CUISINER ET DÉGUSTER  
LES CHAMPIGNONS FORESTIERS

**31 août et 1 septembre**  
Banquet gastronomique

**1 septembre**  
Kiosques, conférences,  
dégustations, concours,  
ateliers de culture de  
champignons et atelier  
Agricole

**31 août au 3 septembre**  
Activités de découverte  
en forêt

Pour information : 1 888 856-5040  
Bistro Côté Est 76 avenue Morel, Kamouraska  
mycotourismekamouraska.com

 Filière des champignons forestiers du Kamouraska



**CÔTÉ EST**  
• BISTRO KAMOURASKOIS •

76, AVENUE MOREL, GOL 1 MO | 418 308-0739  
Profitez de l'été chez Côté Est ! Pour en savoir plus sur nos  
nouveaux services, consultez notre site internet : [www.cote-est.ca](http://www.cote-est.ca)

Fier partenaire  
des événements  
d'ici

**PROMUTUEL**  
ASSURANCE

 PROMUTUELASSURANCE.CA

Saint-Pascal \* 418 492-2014      La Pocatière \* 418 856-4429

## Conseil municipal de Kamouraska



### Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 juin 2018

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents, sauf madame Viviane Métivier et monsieur Denis Robillard.

#### **RÈGLEMENT NO 2018.02 DÉTERMINANT LE RAYON DE PROTECTION ENTRE LES SOURCES D'EAU POTABLE ET LES OPÉRATIONS VISANT L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA.**

**IL A ÉTÉ RÉSOLU** d'adopter le règlement numéro 2018.02 sans modifications. *(Ce règlement étant trop long pour être reproduit ici, les personnes peuvent le consulter sur le site internet de la municipalité dans la section « Procès-verbaux » ou en personne au bureau municipal).*

#### **RÉSOLUTION POUR UN ÉVENTUEL RECOURS JUDICIAIRE VISANT À OBTENIR RÉPONSE À LA DEMANDE DE DÉROGATION AU RPEP POUR LES MUNICIPALITÉS «REQUÉRANTES» - MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA**

**IL A ÉTÉ RÉSOLU** par la municipalité de Kamouraska : **DE** réaffirmer la volonté de la municipalité de Kamouraska de mieux protéger les sources d'eau potable sur son territoire en augmentant les distances séparatrices prévues dans le RPEP; **DE** se porter requérante pour agir en justice en raison de la situation d'impasse dans laquelle la municipalité se trouve vu l'absence de réponse adéquate de la ministre de l'Environnement à sa demande de dérogation; **D'**accepter le mandat de représenter toute municipalité qui lui fera parvenir, par le biais du Comité de pilotage, une résolution adoptée en bonne et due forme la mandatant pour agir en son nom en la présente affaire; **DE** mandater le cabinet d'avocats Dufresne Hébert Comeau afin d'étudier les recours juridiques ou autres qui s'offrent aux municipalités requérantes afin de faire valoir leurs droits et protéger leurs intérêts quant à la demande de dérogation qui a été déposée devant la ministre de l'Environnement, de même que pour leur faire toute recommandation utile, ainsi qu'au Comité de pilotage et, le cas échéant, afin

d'entreprendre toute procédure judiciaire ou autre leur permettant d'obtenir une réponse adéquate à leur demande de dérogation ainsi qu'à celles des municipalités mandantes; **DE** demander à la direction générale de faire parvenir une copie certifiée conforme de la présente résolution au Comité de pilotage de la démarche commune des municipalités en faveur d'une dérogation au RPEP pour confirmer l'engagement de la municipalité de Kamouraska comme « requérante » en la présente affaire; **D'**autoriser une contribution financière d'un montant maximum de 250 \$, en cas de nécessité financière liée à ce recours.

#### **ACCEPTATION DU SOUMISSIONNAIRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LE RANG DES CÔTES – PONCEAU # 1209 DANS LE CADRE DU PROGRAMME RIRL**

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE**, suite à l'ouverture des soumissions publiques ouvertes à 15H05 P.M. le même jour, la municipalité accepte la soumission de : Construction R. J. Bérubé Inc. étant conforme au devis de soumission. Coût de la soumission : 121 589.55 \$

#### **MANDAT D'INGÉNIEUR OCTROYÉ À GUILLAUME BOUCHARD, INGÉNIEUR**

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska accepte l'offre de services déposée par Guillaume Bouchard, ingénieur, visant la surveillance de chantier relativement aux travaux de construction d'un ponceau # 1209 sur le Rang des Côtes.

#### **DÉPÔT PAR LE MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2017 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE.**

Suite à l'adoption du Projet de Loi 122, le gouvernement a introduit l'obligation pour le maire d'une municipalité de faire rapport, lors de la séance ordinaire de juin, des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Pour que les citoyens (nes) puissent en prendre connaissance, ce rapport sera introduit sur le site Internet de la municipalité.

#### **OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR VENTE DE MATÉRIEL USAGÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a transmis par médiaposte et affiché sur le site Internet de la municipalité, une demande de soumissions concernant du matériel usagé suivant ; Pour les anciens rideaux (grande salle) : 40.00 \$ ; Pour les anciennes gouttières : 25.00 \$ ; **QUE** les soumissions énumérées ci-haut soient acceptées.

#### **DOSSIERS CCU**

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

#### **MANDAT À L'ARPEUTEUR, MONSIEUR JULES LÉVESQUE, POUR VÉRIFICATION DES ÉLÉVATIONS DE TERRAIN SUR LE LOT 4 007 025 SUR UN TERRAIN APPARTENANT À MONSIEUR CHRISTIAN PELLETIER.**

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska demande à monsieur Jules Lévesque, arpenteur, de relever les élévations de terrain visant l'acquisition d'une servitude sur une partie de terrain appartenant à monsieur Christian Pelletier (9222-6224 Québec Inc.) afin d'y construire un réservoir-incendie.

#### **MANDAT À L'ARPEUTEUR, MONSIEUR JULES LÉVESQUE, POUR LA PRÉPARATION D'UN CERTIFICAT D'ARPEUTAGE SUR UNE PARTIE DU TERRAIN APPARTENANT À LA FERME JEAN LABRIE INC. (RANG DU PETIT VILLAGE)**

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska demande à monsieur Jules Lévesque, arpenteur, d'établir un certificat d'arpentage visant l'acquisition d'une servitude sur une partie de terrain appartenant à la Ferme Jean Labrie Inc. afin d'y construire un réservoir-incendie.

#### **DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE – TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU**

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la Municipalité autorise la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC), qui représente le Tour cycliste Charles-Bruneau, à traverser notre territoire le 3 juillet prochain.

## Conseil municipal de Kamouraska



### DEMANDE D'AUTORISATION POUR UTILISATION DU PARC DU PETIT-ABOITEAU (EXTRÉMITÉ DE LA RUE SAINT-LOUIS) - COURS YOGA

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska autorise madame Ève Green, responsable du cours de yoga, à utiliser le Parc du Petit-Aboiteau pour la période estivale.

### AUTORISATION POUR DEMANDE DE «VENTE DE GARAGE»

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska autorise madame Liliane Moreau à tenir une vente de garage le samedi 21 juillet prochain au 7, rue Saint-Louis.

### AUTORISATION POUR DEMANDE DE «VENTE DE GARAGE»

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska autorise madame Pauline Massé à tenir une vente de garage le lundi 23 juillet au 54, avenue Morel. En cas de pluie, elle se tiendra le 24 juillet.

### AUTORISATION POUR DEMANDE DE «VENTE DE GARAGE»

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska Dyane Moreau à tenir une vente de garage le dimanche 22 juillet au 50, Rang des Côtes. En cas de pluie, cette vente de garage se tiendra le 23 juillet.

**Avis de motion** présenté par Hervé Voyer qu'à une séance ultérieure, la municipalité adoptera un règlement portant sur la publication des avis publics de la municipalité (projet de règlement 2018-02).

### RÉSOLUTION D'APPUI AU SYMPOSIUM DE PEINTURE DU KAMOURASKA

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska accepte de contribuer

financièrement, comme par les années passées, au soutien du Symposium de Peinture du Kamouraska.

### PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ AVEC PROMOTION KAMOURASKA

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska informe Promotion Kamouraska qu'elle ne participera qu'au plan de visibilité dans le guide de Kamouraska pour un montant de 500,00 \$. Depuis la fermeture des livres par partenariat des gens d'affaires dorénavant, le Comité de Développement aura la responsabilité complète du Bureau d'accueil touristique.

### REMBOURSEMENT DES COÛTS POUR L'ENTRETIEN D'ÉTÉ (TONTE DE LA PELOUSE) (TERRAIN DU BERCEAU DE KAMOURASKA ET DU PARC CHALOULT) À LA FABRIQUE SAINT-LOUIS-DE-KAMOURASKA

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska rembourse à la Fabrique Saint-Louis de Kamouraska les frais de l'entretien d'été pour le site du Berceau de Kamouraska et du Parc Chaloult (entretien de la pelouse). Coûts à rembourser : 1 125.00 \$ + 250.00 \$ = 1 375.00 \$.

### RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DE L'ENTENTE ENTRE LA FQM ET LA MUNICIPALITÉ VISANT L'INSTALLATION D'UN GUICHET AUTOMATIQUE

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska accepte l'entente préparée par la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) concernant l'installation d'un guichet automatique à Kamouraska ; **QUE** monsieur Gilles A. Michaud, maire et madame Mychelle Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer l'entente entre les parties ; **QUE** cette acceptation est conditionnelle à

l'acceptation du Musée Régional de Kamouraska de rendre disponible le local donnant accès à l'ascenseur pour l'installation de l'équipement nécessaire au guichet automatique. Demande du vote sur la proposition par le maire : 5 votes = POUR ; 1 vote = CONTRE ; Proposition acceptée.

### ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE MONSIEUR DANIEL DUMONT, ARCHITECTE

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska accepte l'offre de services déposée par monsieur Daniel Dumont, architecte, concernant la rénovation extérieure du Centre communautaire (préparation d'esquisses, relevé et mise en plan, plan d'exécution, analyse du projet). Coûts demandés : 5 863.73 \$ (taxe incluse).

### INFORMATIONS DU MAIRE

- AGA de l'Association des plus beaux villages du Québec s'est tenu à Rivière-du-Loup en mai dernier.
- Visite à Ottawa sur l'invitation du député Bernard Généreux, député fédéral.
- Inauguration de la chapelle de Saint-Denis-de-la-Butte.
- Présence à la Fête des générations.
- Rencontre sur le PDZA (plan de développement du zonage agricole).

### PÉRIODE DE QUESTIONS

- Interrogation sur l'avancement de la réfection du quai.
- Vérifier les informations sur le site Internet (activités 2017).
- Panneau d'affichage à installer sur le terrain afin d'éviter le stationnement de véhicule pendant une longue période.
- Déversement d'huile en avant du presbytère.

### FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

## Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 juin 2018

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents, sauf madame Viviane Métivier et monsieur Robert Lavoie.

### RÉSOLUTION POUR DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES SUR LE SÉAO VISANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA ROUTE LAPOINTE ET RAPIÉÇAGES (RANG DES CÔTES).

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la Municipalité autorise la directrice générale à déposer sur le SÉAO une demande de soumissions publiques visant des travaux de réfection de la Route Lapointe et de rapiéçages

mécanisés à quelques endroits sur le Rang des Côtes.

### REMPACEMENT DU SYSTÈME INFORMATIQUE DU BUREAU MUNICIPAL

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la Municipalité autorise la directrice générale à procéder au remplacement du système informatique du bureau municipal. Coût : 3 894.20 \$ + 580.62 \$ (copies de sécurité) (incluant les taxes applicables).

### FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

## Conseil municipal de Kamouraska



### Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 26 juin 2018

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents, sauf messieurs Robert Lavoie et Patrick Pelletier.

#### RÉSOLUTION POUR RÉACTIVATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PRÉSENTÉE AU MTQ POUR LES TRAVAUX ADMISSIBLES AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES (RIRL).

**ATTENDU QUE** la municipalité de Kamouraska a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL); **ATTENDU QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Kamouraska a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE) ; **ATTENDU QUE** la municipalité de Kamouraska désire présenter une demande d'aide

financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL; **ATTENDU QUE** seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ; **ATTENDU QUE** la municipalité de Kamouraska s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ; **ATTENDU QUE** la municipalité de Kamouraska choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres) ; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

#### FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

### Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 juillet 2018

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents, sauf monsieur Michel Dion.

#### RÈGLEMENT NO 2018.03 PORTANT SUR LA PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA.

**IL A ÉTÉ RÉSOLU** d'adopter le règlement numéro 2018.03 sans modifications. *(Ce règlement étant trop long pour être reproduit ici, les personnes peuvent le consulter sur le site internet de la municipalité dans la section « Procès-verbaux » ou en personne au bureau municipal).*

#### ACCEPTATION DU SOUMISSIONNAIRE VISANT DES TRAVAUX DE PAVAGE, DE DÉCOHÉSIONNEMENT (PULVÉRISATION) ET RAPIÉÇAGES MÉCANISÉS – ROUTE LAPOINTE ET SECTEUR DU RANG DES CÔTES

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE**, suite à l'ouverture des soumissions publiques, la Municipalité accepte la soumission de : Construction BML Inc. étant conforme au devis de soumission. Coût de la soumission : \$ 225 360.20 \$ (incluant les taxes applicables).

**AVIS DE MOTION EST PRÉSENTÉ PAR** le conseiller Denis Robillard qu'à une séance ultérieure, la municipalité adoptera un règlement visant l'ajout d'une zone (MIA

12) pour entreposage (projet de règlement numéro 2018-04).

#### DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

#### RÉSOLUTION POUR DEMANDE D'ANNULATION DE LA CLAUSE D'ASSURE ADDITIONNEL DE PARTENARIAT DES GENS D'AFFAIRES SUR LA POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DE LA MUNICIPALITÉ.

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire apporter une modification à sa police d'assurance portant le numéro : MMQP-03-14050.14, à la section : Conditions particulières - Assuré additionnel : Partenariat des gens d'affaires de Kamouraska ; **CONSIDÉRANT QUE** cet organisme a demandé l'annulation/fermeture de sa charte ; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska demande à la MMQ de procéder à l'annulation de cet organisme à titre d'assuré additionnel sur sa police d'assurance à compter du 1er juillet 2018.

#### DEMANDE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION VISANT LE DÉNEIGEMENT DU

#### VILLAGE POUR LES ANNÉES 2018-2019, 2019-2020 ET 2020-2021

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à procéder à une demande de soumissions sur invitation concernant le déneigement des rues du village ainsi que les stationnements Nord et Sud de l'église pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 ; **QUE**, dans les documents exigés au devis, la municipalité demandera de fournir la preuve de licence avec la Régie du Bâtiment du Québec.

#### DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES VISANT LE DÉNEIGEMENT DES ROUTES DE LA PAROISSE POUR LES ANNÉES 2018-2019, 2019-2020 ET 2020-2021

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à procéder à une demande de soumissions publiques concernant le déneigement des routes de la paroisse pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 ; **QUE**, dans les documents exigés au devis, la municipalité demandera de fournir la preuve de licence avec la Régie du Bâtiment du Québec.

#### RÉSOLUTION D'ACCEPTATION DE LA PROPOSITION D'HONORAIRES DE TÉTRATECH QI INC. CONCERNANT LA RÉVISION DES PLANS ET DEVIS DÉFINITIFS AVEC AJOUT

## Conseil municipal de Kamouraska



### D'UN TRAITEMENT DE FILTRATION AU SABLE VERT – PROJET DE MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE – V/RÉF. : 35490TT (10BA)

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska accepte la proposition d'honoraires déposée par TétraTech QI Inc. concernant la révision des plans et devis définitifs avec ajout d'un traitement de filtration au sable vert – Projet de mise aux normes de l'eau potable – V/Réf. : 35490TT (10ba) datée du 26 juin dernier ; Coûts : 29 960.00 \$ + taxes applicables

### RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DE LA PROPOSITION D'HONORAIRES DE NORDA STELO VISANT LA RÉALISATION DE PLANS ET DEVIS ET FRAIS D'ARPENTAGE APPLICABLES À LA CONSTRUCTION D'UNE CITERNE-INCENDIE.

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska accepte l'offre de services déposée par Norda Stelo concernant la préparation de plans et devis ainsi que les frais d'arpentage pour la construction d'une citerne-incendie sur le lot : appartenant à Ferme Kamouraska 2000 Inc ; Coûts estimés : 6 350.00 + 970.00 \$ = 7 320.00 \$ + taxes applicables.

### NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA POPULATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska accepte la nomination de monsieur Jean Breton, à titre de représentant de la population, au Comité Consultatif d'Urbanisme, et ce, pour une période de deux (2) ans.

### RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES DE SPE VALEUR ASSURABLE AFIN D'ÉTABLIR LA VALEUR DE RECONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SUIVANT : CENTRE COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA.

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire procéder à une réévaluation de sa couverture d'assurance pour le Centre communautaire suite aux travaux réalisés en 2018 ; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska accepte l'offre de services professionnels de SPE valeur assurable afin d'établir la valeur de reconstruction de l'immeuble suivant : Centre communautaire de Kamouraska.

Coûts estimés : 605.00 + taxes applicables.

### REGROUPEMENT DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI, DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE KAMOURASKA, DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-PASCAL, DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA, DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA ET DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONT-CARMEL

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** le conseil recommande favorablement le regroupement des Offices municipaux d'habitation de Saint-Philippe-de-Néri, de Kamouraska, de Saint-Pascal, de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, de Saint-Alexandre-de-Kamouraska et de Mont-Carmel suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

### MISE AUX NORMES DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE - MODIFICATION DU TRAITEMENT ET ENLÈVEMENT DU MANGANÈSE

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska confirme son accord pour modifier le projet de mise aux normes de l'eau potable afin d'y inclure le traitement de l'eau pour enlever le manganèse ; **QUE** la municipalité de Kamouraska confirme son choix d'un traitement par filtration au sable vert, tel que proposé par la firme Tetra Tech dans le projet révisé en date d'avril 2018, et selon l'estimation révisée en date du 18 juin 2018 ; **QUE** la municipalité de Kamouraska confirme que le projet est autorisé par le conseil municipal, et ne contrevient à aucun règlement ; **QUE** la municipalité de Kamouraska s'engage à payer sa part des coûts admissibles et les coûts d'exploitation continus du projet ; **QUE** la municipalité de Kamouraska demande un traitement accéléré du dossier au MAMOT et au MDDELCC, afin de permettre le début des travaux dans les meilleurs délais.

### INFORMATIONS DU MAIRE

-Suivi au projet de construction d'une citerne (secteur Est de la route 132).  
-Remerciements personnalisés à la Ferme P.A. Michaud par le Comité de développement pour don de patates, sauce,

pour activité-poutine lors de la Fête nationale. Transmettre des remerciements à tous les donateurs lors de cette activité dans la Marée montante.

### INSCRIPTION AU 77e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska autorise le maire, monsieur Gilles A. Michaud, à assister au 77e Congrès de la FQM qui se tiendra du 20 au 22 septembre 2018 à Montréal ; **QUE** les frais de déplacement et de séjour soient remboursés sur présentation de pièces justificatives.

### RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À RURALYS

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska renouvelle son adhésion à Ruralys. Coût : 80.00 \$.

### COLLOQUE DE ZONE – DIRECTEURS GÉNÉRAUX – ZONE BAS-SAINT-LAURENT

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska autorise madame Mychelle Lévesque à assister au Colloque de zone des directeurs généraux de la zone Bas-Saint-Laurent, jeudi 6 septembre prochain, à Saint-Cyprien. Coût : 65.00 \$ incluant le dîner et la documentation ; **QUE** les frais de déplacement soient remboursés, si applicable.

### ACCEPTATION DE LA SOUMISSION D'ALARME CLÉMENT PELLETIER POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ALARME DANS LE LOCAL DU GUICHET AUTOMATIQUE

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la municipalité de Kamouraska accepte l'offre d'Alarms Clément Pelletier concernant l'installation d'un système d'alarme dans le local du guichet automatique. Coûts estimés : 1 362.31 \$ (taxes non incluses).

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question provenant de l'assistance.

### FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

## Environnement

**Bac brun**

**Nouveauté**

**Sacs compostables  
désormais acceptés**

Afin de faciliter la participation des citoyens à la collecte des matières organiques, la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable (SÉMER) accepte maintenant les sacs de plastique compostable.

Prenez soin de rechercher la mention « COMPOSTABLE » ou les logos suivants :



SACS  
COMPOSTABLES

SACS  
EN PAPIER

SACS EN  
PAPIER JOURNAL



Les autres appellations ne sont pas acceptées.

L'utilisation de sacs de papier, de papier journal et la congélation des aliments demeurent toujours de bonnes pratiques.

Pour toute information :

[www.co-eco.org](http://www.co-eco.org)

Tel : 418 856-2628 ou sans frais : 1 888 856-5552



# MALLETTE

SENCRL  
Société de comptables  
professionnels agréés

LL Avec vous, là où ça compte TT

Gilles Lebel, CPA, CA  
Carolyn Thériault, CPA, CA  
Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau  
Saint-Pascal (Québec)  
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515  
télec. : 418 492-9640

[www.mallette.ca](http://www.mallette.ca)



# RIVIÈRE DU LOUP



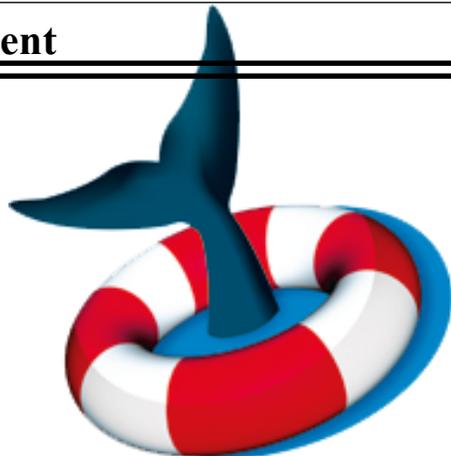
## Claude Paradis



Venez me rencontrer, il me fera  
plaisir de vous conseiller

**T. 418.862.3222**  
**C. 418.867.0863**

## Environnement



**URGENCES**  
**MAMMIFÈRES MARINS**  
**1877-7BALEINE**

### **Vous avez un rôle à jouer!**

Signalez rapidement tout cas de baleine ou de phoque, en difficulté ou mort, au 1-877-722-5346 (1-877-7baleine) ou le 418 235-1999.

### **Pour un phoque sur une plage**

Il s'agit d'un animal sauvage : restez à distance! Que ce soit un jeune ou un adulte, l'animal n'est probablement pas en difficulté.

### **Pour un cétacé échoué vivant**

Mieux vaut attendre les consignes des experts avant d'intervenir auprès de l'animal. Chaque intervention est source de stress, ce qui peut réduire les chances de survie de l'animal. Un cétacé échoué peut survivre plusieurs heures.

### **Pour une carcasse à la dérive**

Appelez pendant que vous avez un contact visuel avec la carcasse, surtout si vous pensez qu'il s'agit d'un béluga.

### **Pour une baleine prise dans un engin de pêche**

Si vous êtes pêcheur, appelez dès que possible par cellulaire ou via le centre de contrôle maritime de votre secteur. Si la baleine est morte, merci d'appeler avant de laisser partir la carcasse. Votre collaboration est très appréciée!

### **Pour devenir bénévole**

Vous vivez en bordure du Saint-Laurent? Vous avez un intérêt pour les mammifères marins? Vous avez un véhicule, un cellulaire, un appareil photo et un lien Internet? Vous pourriez être un bon candidat pour devenir bénévole à Urgences Mammifères Marins! Pour communiquer avec nous : [reseau@gremm.org](mailto:reseau@gremm.org)

 **Desjardins**  
Caisse du Centre  
de Kamouraska

 418 492-4011  
 877 851-4011  
 [caisse.t20119@desjardins.com](mailto:caisse.t20119@desjardins.com)  
 [www.desjardins.com/kamouraska](http://www.desjardins.com/kamouraska)  
 [www.facebook.com/centrekamouraska](http://www.facebook.com/centrekamouraska)

## Agenda

### AOÛT 2018

#### Calendrier des collectes pour le mois d'août

3-10-17-24-31 août	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
14 et 28 août	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
7 et 21 août	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1

#### Calendrier des activités et dates importantes pour le mois de d'août

4 et 18 août– 14h30	Sortie géologique aux îles (réservation)	Organisé par le Musée	418 492-9783
6 août, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
11 et 25 août– 9h00	Sortie géologique aux îles (réservation)	Organisé par le Musée	418 492-9783
12 août	Concert Eurochestries	Église—gratuit	418 492-6523 poste 3
17 août—?????	Repas Festif du Centre d'art	Grange du Manoir Taché	418 492-9458
17 août, 19h30	Conférence gratuite	Musée de Kamouraska	418 492-9783
20 août	Rencontre CCU		418 492-6523 poste 2
26 août-14h00	Encan annuel du Centre d'art	Centre communautaire	418 492-9458
31 août	Festival des champignons forestiers	Côté-Est	1-888-856-5040

### SEPTEMBRE 2018

#### Calendrier des collectes pour le mois de septembre

7-14-21-28 septembre	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
11 et 25 septembre	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
4 et 18 septembre	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1

#### Calendrier des activités et dates importantes pour le mois de septembre

1 septembre	Festival des champignons forestiers	Côté-Est	
1 septembre	Reg'Art en Couleurs	Sacristie de l'église	418.856-2589
2 septembre	Festival des champignons forestiers	Côté-Est	
2 septembre	Reg'Art en Couleurs	Sacristie de l'église	418.856-2589
10 septembre, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
17 septembre	Rencontre CCU		
22 septembre, 17h30	Souper du Club des 50 ans et plus	Centre communautaire	418 492-2984

**Quai des Bulles**  
Savonnerie artisanale

**KAMOURASKA**  
ATELIER ET BOUTIQUE  
66, AVENUE MOREL  
418 492-9673  
OUVERT À L'ANNÉE 7/7

QUAIDEBULLES.CA

*Boulangerie Niemand*

Heures d'ouverture  
Jusqu'à la fête du Travail : tous les jours entre 8h00 et 18h00  
Septembre et octobre : du jeudi au dimanche

82, avenue Morel, Kamouraska 418 492-1236

CHOCOLATERIE  
**La Fée Gourmande**  
KAMOURASKA

OUVERT À L'ANNÉE

CHOCOLATERIE BAR LAITIER

La Fée Gourmande  
65, avenue Morel, Kamouraska  
418 492-3030  
www.lafeegourmande.ca

Chocolats fins  
Caramels et tartinades  
Crêpes et desserts  
Chocolat chaud maison

Crème glacée molle  
Sorbets et gelato maison  
Trempages maison  
Poutine glacée de Kamouraska

**POISSONNERIE**  
**Lauzier**

POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0  
Téléphone : 418 492-7988 Fax : 418 492-9225

Livraison partout au Québec  
www.poissonnerielauzier.com